

# Argenton-sur-Creuse



## *d'une rive à l'autre*

### > Une ville entreprenante

Budget communal:  
l'outil au service d'une  
gestion ambitieuse  
et toujours maîtrisée.

### > Une ville attractive

La fête des trains:  
samedi 8 juillet.

### > Une ville citoyenne

Des rues au féminin.

### > Une ville solidaire

La démocratie participative  
à l'échelle communale.



### > Une ville écologique

L'arrosage des stades:  
une gestion responsable.

### > Communauté de Communes

A vélo, tout est beau!



## Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes  
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;  
le samedi, de 8h30 à 12h.  
Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : [contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr](mailto:contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr)  
Site : [www.mairieargentonsurcreuse.com](http://www.mairieargentonsurcreuse.com)

## Conseils municipaux

Vendredis 23 juin et 29 septembre à 18h (salle de conseil communautaire). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet ([www.mairieargentonsurcreuse.com](http://www.mairieargentonsurcreuse.com)).  
Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la ville d'Argenton-sur-Creuse <https://www.youtube.com/@villeargenton-sur-creuse36200/streams>

## Conseils communautaires

Lundis 19 juin et 18 septembre à 18h (salle de conseil communautaire).  
Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la Communauté de Communes <https://www.youtube.com/@lavalledelacreuse5239>

## Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République - Tél : 02.54.24.05.30  
Horaires :  
- juin et septembre : du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
- juillet et août : du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le dimanche : de 9h à 12h30  
Mail : [tourisme@cc-valleedelacreuse.fr](mailto:tourisme@cc-valleedelacreuse.fr) - Site : <https://lavalledelacreuse.fr/tourisme/>

## Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le Bureau d'Information Touristique - entrée par le parking de la Font Nodon)  
Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. En dehors de ces horaires composez le 17.  
Tél : 02.54.01.00.93 - Mail : [police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr](mailto:police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr)

## Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes  
Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30  
Tél : 02.54.01.41.78 - Mail : [secretariat@eauxdelagrave.fr](mailto:secretariat@eauxdelagrave.fr)  
Site : <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>  
Application PanneauPocket : <https://app.panneaupocket.com/ville/1005479119-syndicat-des-eaux-de-la-grave-36200?panneau=460872379>

## Cérémonies patriotiques

• **Dimanche 18 juin à 11h30** (Square Charles de Gaulle) : La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

## Vacances scolaires d'été

• **Fin des cours** : vendredi 7 juillet 2023 (après la classe).  
• **Reprise des cours** : lundi 4 septembre 2023.

## Accueil de loisirs d'Argenton

• **BAZ'A P'tits mômes** (3-6 ans) et **BAZ'A mômes** (6-12 ans), du 10 au 28 juillet, de 9h à 17h et une garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h, dans les locaux de l'école Paul Bert.  
• **BAZ'Ados** (12-17 ans), du 10 au 13 et du 17 au 21 juillet, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel.  
Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

## Collectes de sang à Argenton

Judis 29 juin, 21 septembre et 19 octobre de 15h à 19h (sur rendez-vous), Espace Jean Frappat.

## Service de prise de rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et les passeports

L'Agence nationale des titres sécurisés met désormais à disposition un moteur de recherche permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie délivrant des cartes d'identité et des passeports. Pour cela, il suffit d'indiquer les dates de début et de fin de recherche, de choisir la distance maximale de recherche (20 ou 40 ou 60 km), de renseigner sa localisation puis de choisir le rendez-vous disponible qui convient le mieux.  
Site : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

**Pour prendre rendez-vous à Argenton-sur-Creuse, il est désormais nécessaire de le faire en ligne via le lien suivant : <https://l'troov.com/mairie-dargenton-sur-creuse/rendez-vous>**

Accessible également depuis le site internet de la ville.

## Violences conjugales et familiales

**Allo enfance en danger**  
**119 (n° vert)**

**Femmes Info Service**  
**3919**

**Accueil et écoute 36**  
**06.71.40.26.51**  
Du lundi au vendredi 9h à 12h

**CIDFF 36**  
**02.54.34.48.71**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**France victimes 36**  
**02.54.07.33.72**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Planning familial 36**  
**02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56**  
Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h -  
mercredi de 9h à 17h

**Viols**  
**Viols femmes informations**  
**0 800 05 95 95 (n° vert)**

## Ramassage des ordures ménagères

Ramassage avancé : jeudi 13 juillet au lieu du vendredi 14 juillet pour le secteur écarts Argenton  
Ramassage annulé : mardi 15 août secteur Argenton-commerces.

## Nouveaux circuits de la Navette

Le service de transport collectif d'Argenton-sur-creuse et Saint-Marcel « La Navette » a débuté le 19 janvier 2021. Ce service gratuit et ouvert à tous les Pitolats et Argentonnois, a évolué depuis le 2 mai 2023 avec quelques changements sur les tournées afin de s'adapter aux évolutions des deux villes et à aux usagers. Comme auparavant, il fonctionne toute l'année, sauf les jours fériés, du mardi au samedi matin et peut être interrompu en raison des conditions météorologiques ou sanitaires. La Navette est accessible à tous, sans condition d'âge mais, en cas d'affluence, priorité est donnée aux personnes présentant des difficultés de transport. Pour l'utilisation de ce service, l'inscription est obligatoire à la mairie de son domicile. Les personnes inscrites se verront délivrer une carte de transport qu'elles devront pouvoir présenter à la montée dans le véhicule. Les fiches circuit et d'inscription sont disponibles dans les mairies d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Marcel ou téléchargeables sur le site de la mairie d'Argenton.

## Les créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton de janvier à avril 2023

### CRÉATIONS

**GARAGE EC AUTOMOBILES** - Garage automobile - 31 ter avenue George Sand  
**LES PETITS CHATS** - Articles de seconde main pour enfants (vêtements, livres, jeux) - 14 rue du Point du Jour

### TRANSFERTS

**SOCIETE GENERALE** : transfert du 10 Place de la république au 16 rue Grande  
**IMMOBILIER CENTER** : transfert du 38 rue Gambetta au 28 rue Grande

## État-civil du 01/01/2023 au 30/04/2023

### NAISSANCES

Le 05/01/2023 : **KOWARZYK Kylian**; Le 07/01/2023 : **BEAUREGARD BENOITON Maël**; Le 16/01/2023 : **AMEGNAGLO JOUANDON Yanis**; Le 25/02/2023 : **LOUREIRO Ruben**; Le 29/03/2023 : **DACQUIN Hinatea**.

### DÉCÈS

Le 06/01/2023 : **Guy MEUBLAT**, 88 ans. Le 10/01/2023 : **Stéphane PAPUCHON**, 57 ans; **Bernard POITRENAUD**, 90 ans. Le 15/01/2023 : **Jean-Pierre DEBRAY**, 68 ans. Le 16/01/2023 : **Marie-Thérèse PINARD**, veuve GOUPIL, 81 ans; **Simone FEUILLADE**, veuve MARIEN, 91 ans. Le 26/01/2023 : **Pierre BEIGNEUX**, 71 ans. Le 28/01/2023 : **Brigitte SANS**, 71 ans. Le 30/01/2023 : **Monique LANGLOIS**, veuve BOUÉ, 88 ans. Le 31/01/2023 : **Juliette CANAULT**, veuve MAILLET, 102 ans. Le 02/02/2023 : **Charles-Henri GUILBAUD**, 68 ans. Le 06/02/2023 : **Jeanne JOREAU**, veuve DÉSENY, 93 ans. Le 09/02/2023 : **Renée LUGNOT**, veuve IMBERT, 100 ans. Le 22/02/2023 : **Solange LOISEAU**, veuve TOURATIER, 94 ans. Le 24/02/2023 : **Odile TRICOT**, 97 ans. Le 25/02/2023 : **Yvonne ROBIN**, épouse PEYROT, 83 ans. Le 28/02/2023 : **Marie-France FLAUD**, veuve FACON, 82 ans. Le 01/03/2023 : **Monique FRACHET**, épouse DUTREILH, 81 ans. Le 09/03/2023 : **Bernard CHARPENTIER**, 83 ans; **Chantal DURIS**, 69 ans. Le 18/03/2023 : **Lucette GERBAUD**, veuve ROGER, 86 ans. Le 22/03/2023 : **Blanche CHAMPONVALOIS**, veuve STEFANINI, 89 ans. Le 25/03/2023 : **Lydie GOURGON**, épouse DUFLOUX, 66 ans; **Anne-Marie RENARD**, veuve GATTI, 74 ans. Le 30/03/2023 : **Solange LOUIS**, veuve STUMPF, 87 ans. Le 31/03/2023 : **Yvette JAMNEAU**, veuve GERBAUD, 100 ans. Le 02/04/2023 : **Renée BUCHET**, veuve FORT, 102 ans. Le 07/04/2023 : **Michel THIBAUT**, 80 ans. Le 10/04/2023 : **René PÉRAIN**, 89 ans. Le 17/04/2023 : **Bernadette GLOMEAU**, 76 ans. Le 18/04/2023 : **René ROULLEAU**, 86 ans. Le 22/04/2023 : **René AUGENDRE**, 72 ans. Le 23/04/2023 : **Jacques BRANÇON**, 85 ans. Le 29/04/2023 : **Marie BARBARE**, veuve BOUTET, 87 ans.



# LA VENISE DU BERRY



## Sommaire

■ infos pratiques ..... 2	état civil ..... 2
■ éditorial ..... 3	
■ brèves ..... 4-5	
■ une ville entrepreneurante ..... 4-5	Budget communal: l'outil au service d'une gestion ambitieuse et toujours maîtrisée
■ communauté de communes ..... 6	A vélo, tout est beau!
■ expressions politiques ..... 6	
■ une ville attractive ..... 7	La fête des trains, samedi 8 juillet. Venez fêter votre victoire!
■ une ville citoyenne ..... 7	Des rues au féminin
■ une ville solidaire ..... 8	La démocratie participative à l'échelle communale
■ une ville écologique ..... 8	L'arrosage des stades: une gestion responsable

Bulletin municipal d'information  
d'Argenton-sur-Creuse  
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication:  
Vincent Millan

Crédits photos: Droits réservés  
Réalisation: La Petite Imprimerie  
Impression: La Petite Imprimerie  
36200 Argenton/Creuse

## > éditorial

*Chères Argentonnaises,  
chers Argentonnais,*



Pour la première fois notre ville a accueilli cette année le festival « Chapitre Nature » organisé par la Ligue de l'Enseignement de l'Indre. Cet événement alliant culture et environnement a été une grande réussite. Je tiens à remercier tous nos partenaires et notamment la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, le département de l'Indre et la région Centre-Val de Loire. Nous espérons reconduire cette manifestation l'année prochaine et les suivantes.

Avec en plus l'important tournoi de badminton ainsi que la fête de Saint-Marcel et les journées Carrasco au Menoux, le week-end de Pentecôte lance la saison « estivale » pour Argenton et ses alentours. Nous aurons ensuite, les 17 et 18 juin la Fête du Merle-Blanc et du 29 juin au 2 juillet Festiv'été et ses 4 jours de concerts gratuits places de la République et Carnot. Puis, s'enchaîneront tout au long du mois de juillet, la fête des trains le 8 à midi, les animations pour la Fête Nationale les 13 et 14, les Estivales de l'Orgue à l'église Saint-Sauveur les 15 et 16, la soirée MERCURIA à la halle de la Grenouille le 22 et enfin le festival « Les Intemporel-les » du 24 au 30 dans et autour d'Argenton avec l'installation de la grande scène dans les jardins de la Grenouille.

Si la municipalité souhaite organiser ou soutenir au mieux tous ces événements, c'est qu'elle croit à la force des rencontres, aux bienfaits de la culture sous toutes ses formes, et aux vertus du « vivre dehors ». Aujourd'hui plus encore, les nouvelles technologies, toutes utiles qu'elles soient, peuvent parfois nous inciter à rester chez nous et à n'échanger que par écrans interposés. La pandémie, aussi, a empêché et mis à mal cette envie d'extérieur.

Il est très important d'animer notre ville culturellement et sportivement pour que ses habitants en soient fiers et qu'ils prennent plaisir à sortir et à bouger.

Il est très important d'animer notre ville pour accueillir des personnes venues d'ailleurs le temps d'un jour ou plus et ainsi leur donner envie d'y séjourner plus longtemps, voire de s'y installer pour toujours.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

**Vincent Millan**  
Maire d'Argenton-sur-Creuse



## Budget communal: l'outil au service d'une gestion ambitieuse et toujours maîtrisée

### Argenton en finale du concours du plus beau marché de France



Ce concours se déroule en quatre étapes : le concours du plus beau marché de l'Indre, puis celui du plus beau marché de la région Centre-Val de Loire, tous deux remportés par Argenton et enfin celui du plus beau marché de France.

Cette dernière étape se déroule en deux temps :

- la sélection des dix finalistes, le 26 mai, et parmi lesquels figure le marché d'Argenton
- la désignation du lauréat, dans le courant de la semaine du 26 juin.

Quel que soit le résultat, ce concours aura permis de valoriser nos producteurs locaux et les marchés dans la vie de nos territoires, pour leur authenticité, leur convivialité, la qualité et la diversité des produits proposés.

### Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile VILTAIS

L'association « VILTAIS » vient d'ouvrir, à initiative de l'État, un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de 22 places dans le centre-ville d'Argenton.

Un demandeur d'asile est une personne qui sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays, mais qui n'a pas encore été reconnue comme réfugiée. Cette personne a fui son pays car elle est exposée à un préjudice grave (insécurité, persécution, menaces, guerre).

Ce dispositif va permettre à ces personnes, principalement des familles, de retrouver une stabilité, notamment en termes de sécurité, le temps que leur demande soit instruite par l'État.



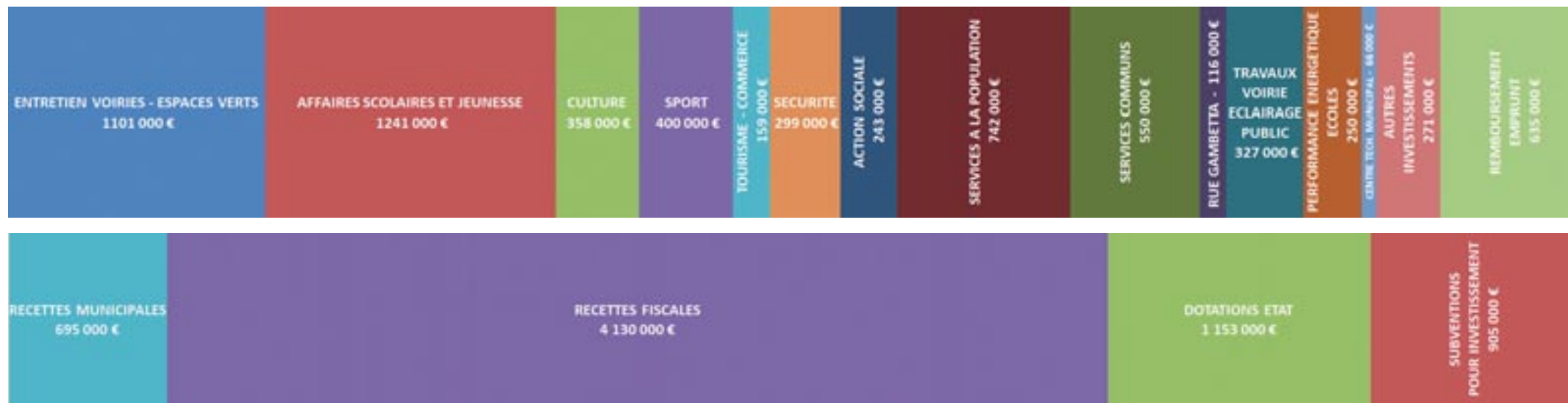
### Rigoureuse et volontaire: ce sont les termes qui caractérisent le mieux l'action municipale.

Depuis maintenant presque trois décennies, les finances de la commune sont utilisées au mieux pour pérenniser et améliorer les services à la population (accueil de loisirs, transport urbain, accompagnement numérique, etc.), maintenir, embellir et développer son patrimoine et ses espaces publics, par une gestion maîtrisée de sa dette, sans avoir eu besoin d'augmenter les taux d'imposition.

Cette planification pluriannuelle est nécessaire. Avec une situation financière toujours maîtrisée, elle a permis, notamment au moment de la baisse des dotations de l'État, d'anticiper les conséquences de celle-ci sans pénaliser l'offre municipale dans son ensemble. C'était la priorité.

Aujourd'hui, la catastrophe budgétaire promise par certains n'a toujours pas eu lieu, elle n'aura pas lieu et de nouveaux investissements vont être réalisés pour Argenton avec le soutien de nos partenaires que sont l'État, la Région et le Département.

En effet, l'année 2023 est l'année de lancement d'importants travaux avec au 1er semestre, l'extension de la Maison de Santé et la création de réserves d'eau pour l'arrosage automatique des stades et au 2nd, le Centre Technique Municipal et l'aménagement de la rue Gambetta.



### Un budget qui permet d'améliorer la performance énergétique et de réduire les consommations

Un programme important d'investissements a été entrepris en vue de diminuer notre empreinte carbone et l'impact des hausses des tarifs du gaz et de l'électricité. Les principaux travaux réalisés ces trois dernières années sont :

- Hôtel de ville : remplacement de menuiseries extérieures, isolation complète, changement de l'éclairage par des systèmes LED et installation d'un système de chauffage/rafraîchissement par géothermie
- Éclairage public : extinction partielle (70 %) et changement des luminaires les plus énergivores par des LED
- Gymnases Lothaire Kubel et Rollinat : changement de l'éclairage par des systèmes LED et pour le chauffage du gymnase Rollinat, remplacement des radiateurs et mise en place d'un système de programmation à distance (fin des travaux été 2023)
- Écoles : travaux d'isolation et de réfection de toiture dans l'école Clos du Verger, isolation des combles pour les autres écoles, calorifugeage

des réseaux hydrauliques et changement de l'éclairage par des systèmes LED dans toutes les écoles et cantines, remplacement des chaudières de l'école élémentaire George Sand et du groupe scolaire Paul Bert. L'école maternelle du Clos-du-Verger est depuis longtemps déjà raccordée au réseau de chaleur de la chaufferie bois de l'OPAC du quartier du Merle-Blanc.

Au total, la consommation électrique de la commune a diminué de 43 % entre 2016 et 2022 et celle de gaz de 19 % entre 2021 et 2022. Pour ne citer que l'éclairage public, la consommation a diminué de 42 % entre 2021 et 2022. Le prochain centre technique municipal sera conçu pour être à énergie positive grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Au moment où le prix de l'énergie a explosé, la municipalité a su maîtriser ce coût grâce aux travaux entrepris qui ont eu un impact pérenne sur nos consommations, à des contrats d'approvisionnement en gaz et électricité 100 % « énergie verte » négociés avant crise, et à la baisse des températures dans les bâtiments communaux.

### Un budget qui permet de maintenir un haut niveau de services à la population

Malgré des dotations d'État en baisse, des recettes fiscales communales supprimées et non compensées en totalité, la crise sanitaire puis énergétique, le budget municipal d'Argenton permet toujours aujourd'hui de maintenir, d'étendre ou de créer des services de proximité et de qualité pour ses habitants. C'est ainsi qu'au quotidien, le personnel municipal assure de nombreuses missions comme l'état civil, la délivrance des cartes d'identité et des passeports, les services périscolaires (cantine, garderie, accueil de loisirs pour les 3-12 ans), l'accompagnement des enfants et le soutien aux équipes pédagogiques dans les écoles maternelles, l'entretien des bâtiments et des espaces publics, les travaux divers sur le patrimoine communal, la police municipale, le service de transport collectif La Navette, la communication, l'accompagnement informatique pour tous à Baz'@ web, l'accueil à l'Espace d'Art contemporain Le Rabois...

Ce budget traduit également la volonté municipale de soutenir de manière conséquente et



constante les actions des associations argentonaises (sportives, culturelles, sociales...) par le versement de subventions, la mise à disposition de locaux ou d'équipements ou l'appui lors de l'organisation de manifestations.

L'action municipale, c'est aussi le Centre Communal d'Action Sociale. Son budget est abondé par celui de la commune. Cela lui permet d'assurer ses missions diversifiées auprès de la population dans son ensemble, consistant notamment à un accueil de proximité, l'octroi d'aides, l'accompagnement dans la réalisation de certaines démarches, l'organisation d'événements.

### Premiers résultats du recensement 2023 de la population (19 janvier au 24 février)

La permanence ouverte en Mairie a permis aux personnes de nous rencontrer en fonction de leurs disponibilités. Grâce à l'investissement des agents recenseurs, le nombre de logements qui n'ont pas pu être enquêtés est faible (33 contre 147 en 2017). Le taux de réponses internet est de 58 %. En comparant avec le recensement de 2017 nous comptabilisons 38 résidences principales en plus, pour un nombre de résidences secondaires stable. Nous recensons 27 bulletins individuels en plus, ce qui donne une population stable en attendant les chiffres officiels de l'INSEE en septembre 2023

### Samedi 9 septembre 2023 Halle Polyvalente Forum des Associations



### Vidéo promotionnelle



Soucieuse de valoriser et de mettre en avant notre ville au-delà du territoire, l'équipe municipale d'Argenton-sur-Creuse a décidé de créer une vidéo promotionnelle. Réalisé par la société castelroussine Me-Media, ce film met en avant le dynamisme et l'attractivité de notre commune. Comptabilisant déjà 65 000 vues depuis sa publication le 17 mars 2023, cette vidéo est disponible sur nos réseaux et sur le site internet, n'hésitez pas à la partager :

Facebook.com/villedargentonsurcreuse  
youtube.com/@villedargentonsurcreuse36200

instagram.com/ville\_argenton\_sur\_creuse  
mairieargentonsurcreuse.com



# A vélo tout est plus beau !

Notre communauté de communes est la première collectivité de l'Indre labellisée Territoire Vélo. Cette reconnaissance de la fédération française de cyclotourisme récompense les efforts fournis en faveur du vélo et accompagne l'évolution des services proposés afin d'en favoriser l'usage.

Concrètement, ce label permet à nos 21 communes d'être repérées par les cyclotouristes français et étrangers comme des espaces favorables à la randonnée à vélo. Il fait aussi bénéficier les habitant.e.s d'une dynamique en faveur des déplacements cyclistes. Des formations « savoir rouler à vélo » pourront désormais être dispensées :

d'abord à des agents territoriaux puis aux enfants âgés de 6 à 11 ans.

A l'échelle de la commune d'Argenton-sur-Creuse, cette valorisation s'inscrit dans les efforts entrepris en faveur des mobilités actives et en particulier du cyclisme urbain. Dans les semaines à venir, quatre abris à vélos vont être installés : à l'école George Sand, à l'école Paul Bert, à la mairie et en bas des Raides afin d'inciter et faciliter les déplacements actifs des citoyen.ne.s de tout âge. Ces investissements bénéficient d'un financement du programme Alvéole Plus.



La prochaine étape sera l'élaboration d'un plan de mobilité rurale ou plan de mobilité simplifié. A l'issue d'un diagnostic, une stratégie globale sera déclinée en un plan d'action. Des modalités de suivi et d'évaluation seront également définies.

Rappel – une concertation est ouverte jusqu'au 30 juin pour apprécier l'intérêt et les besoins des Argenton. nais.e.s vis-à-vis d'une mise en location, à tarifs réduits, de vélos à assistance électrique. N'hésitez pas à y participer via le lien [framaforms](#) disponible sur la page facebook et le site Internet de la ville d'Argenton sur Creuse.



## > expressions politiques

### Majorité municipale

Le 17 avril dernier, Emmanuel Macron a annoncé la création de 200 brigades de gendarmerie supplémentaires dans nos campagnes.

La sécurité est une préoccupation majeure y compris dans nos territoires ruraux qui ne sont pas exempts de tout acte d'incivilité, de tout délit ou de tout crime. Argenton n'échappe pas à la règle et nos administrés demandent que nous agissions pour leur tranquillité.

Au choix assez inefficace et de surcroît coûteux du recours à la vidéoprotection, nous préférons toujours le choix de l'humain et de la proximité. Rien ne remplacera l'humain dans sa capacité à prévenir et à intervenir.

Nous demandons que les effectifs de gendarmerie sur notre secteur, au lieu de baisser, augmentent au contraire et que leur présence, notamment la nuit, soit plus fréquente.

C'est pourquoi, nous avons sollicité Monsieur le Préfet de l'Indre pour bénéficier au plus vite de plus de gendarmes dans notre secteur. Il appartient à l'Etat de garantir la sécurité de nos concitoyennes et concitoyens et de déployer les mesures qui s'imposent.

### Opposition municipale

Sur certains bâtiments de la ville, se multiplient les tags sauvages émanant d'associations féministes. Loin de sanctionner, la municipalité semble même ne pas réagir, au point que l'on peut se demander si elle ne soutiendrait pas de tels méfaits.

Dans le même temps, plusieurs voitures brûlent près de la gare, dans l'obscurité totale. L'installation de systèmes de vidéo-protection, proposée par l'opposition, n'est pourtant pas à l'ordre du jour, le respect des libertés individuelles devant primer sur la tranquillité publique.

Il est vrai que d'autres sujets sont bien plus essentiels pour la majorité : mieux vaut focaliser son énergie à rebaptiser nos rues ; certaines plaques seraient en effet remplacées par de nouvelles portant désormais le nom de femmes célèbres. Les complexités administratives provoquées par cette décision ne manqueront pas, mais qu'importe, tout cela est finalement bien futile face à une mesure aussi urgente.

Combien de temps encore devons-nous, au nom d'idéologies prônées par la majorité, supporter l'inacceptable ?

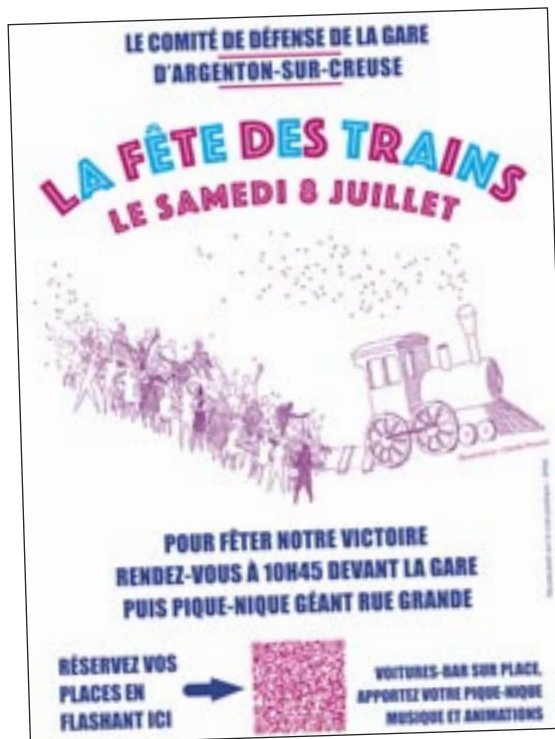
La fête des trains, samedi 8 juillet

## Venez fêter votre victoire !

« L'Intercité 36200 » fera halte le samedi 8 juillet dans la rue Grande. Un petit train formé de tables qui serpentera de la Place de la République jusqu'à la Place Carnot, voire jusqu'au vieux pont selon le nombre de passagers.

Ce samedi 8 juillet le Comité de défense de la gare, avec le soutien de la municipalité, vous invite à **fêter une victoire historique**: notre ville sera desservie par quatre Intercités - liaisons directes avec Paris et Limoges-Toulouse - quotidiennement et dans chaque sens.

Cette victoire est le fruit d'une mobilisation citoyenne exemplaire: une association qui compte



aujourd'hui 800 adhérents individuels et de nombreuses collectivités locales, des opérations « STOP-TRAINS » spectaculaires (et sécurisées...), plusieurs manifestations importantes.

Cette fête de la victoire, musicale, conviviale et combative, permettra également de **fixer de nouveaux objectifs**: confirmer la place d'Argenton dans le futur schéma-directeur de la ligne POLT, améliorer la desserte de proximité (TER et bus), contribuer au développement économique et touristique ainsi qu'à la nécessaire transition énergétique.

**Samedi 8 juillet: rendez-vous à 10h45 à la gare pour fêter en musique l'arrivée du train, puis à midi Place de la République et pique-nique Rue Grande. Des tables seront installées (et des « voitures-bars »).**

## Des rues au féminin

Au mois de mars, nous avons sollicité votre participation quant au choix des femmes dont nous donnerons les noms à des rues d'Argenton. Rappelons le contexte: une proportion de 10 % de femmes pour 90 % d'hommes actuellement, notre volonté partagée de rééquilibrer ces noms en réhabilitant des femmes « invisibilisées » dans l'espace public, notre souhait de nommer des voies et espaces sans nom, de rebaptiser notamment des voies dont les noms portent à confusion ou dont les noms ont perdu le sens...

Vous avez été nombreux et nombreuses à participer en plébiscitant des femmes proposées dans le bulletin spécial et en proposant des noms de femmes. Citons notamment la participation de classes élémentaires, et celle du Cercle d'Histoire. Vous avez également été nombreux et nombreuses à exprimer votre enthousiasme pour ce projet.

Nous le rappelons: cette démarche se fera en plusieurs temps, afin que nous

puissions accompagner chaque personne impactée par un changement d'adresse. Nous prendrons contact avec elles au cours de l'été.

Cet automne, une première « vague » de rues sera ainsi concernée, et le Conseil Municipal a délibéré sur la liste suivante:

- Allée du tennis (actuellement sans nom) deviendra **Allée Lucie Aubrac**;
- Les Raides: **Chemin Anne Franck**;
- Allée sous les parkings de l'espace Jean Frappat et de la Halle: **Rue Rosa Parks**;
- Place de la gare (actuellement sans nom): **Place Gisèle Halimi**;
- Allée des Tilleuls: **Rue Joséphine Baker**;
- Pénétrante Nord (de la Folie au rond-point): **Rue Louise Scarpetta** (en accord avec Saint Marcel);
- Rue de l'Abreuvoir de Maroux: **Rue Germaine Rouillard**;
- Rue de l'Abattoir: **Rue Jeanne Juillet**;

- Rue du gaz: **Rue Simone de Beauvoir**;
- Maison de Santé (actuellement sans nom): **Maison de Santé Simone Veil**.

Une exposition sera organisée à l'automne, qui présentera les femmes dont les noms sont retenus.





## La démocratie participative à l'échelle communale

Force est de constater qu'aujourd'hui un malaise démocratique sévit dans notre pays. La démocratie dite « représentative », celle qui fonde les différentes élections (présidentielles, législatives, municipales), s'est trop éloignée de ce qui lui fait sens, de ce qui la définit, de ce qui fait sa raison d'être : le Peuple. L'abstention à ces différentes élections - même si celle-ci s'exprime plus ou moins fortement selon les suffrages - démontre de façon implacable qu'un malaise existe, persiste.

Pour dissiper ce malaise et réconcilier le Peuple à la « chose politique » autrement dit au destin commun, un nouveau mécanisme démocratique s'est mis en route : la démocratie participative. La démocratie participative renvoie à l'ensemble des dispositifs, politiques et démarches qui visent à mieux associer les citoyens au processus de décision politique.

Les collectivités locales sont devenues de véritables laboratoires en matière de démocratie participative et c'est à cette échelle que les expériences les plus innovantes ont aujourd'hui cours. La municipalité d'Argenton-sur-Creuse a récemment fait ce choix de mieux inclure la population aux prises de décision (par exemple : porte à porte entre élu.e.s et habitants pour recueillir l'avis de la population sur différents



sujets : choix du nom des rues portées par des femmes, vélos à assistance électrique...) Plusieurs projets sont aujourd'hui en cours d'élaboration et feront l'objet d'une participation des habitantes et habitants. Des permanences d'élu.e.s vont être mises en place pour récolter les avis et les souhaits.

Mille et une choses sont encore à penser. Mais la municipalité œuvre pour que sa population aime à participer à la « chose argentonnoise » autrement dit au destin de notre belle commune.

## L'arrosage des stades, une gestion responsable

Compte tenu des enjeux liés aux usages de l'eau et des périodes de sécheresse devenues régulières, un dispositif de recyclage des eaux pluviales et des eaux de rejet du centre aquatique a été aménagé pour arroser à la fois le stade de football Georges Marandon et celui du rugby. Le premier est déjà équipé de l'arrosage automatique et le second le sera prochainement.

Ce projet ambitieux a pour objectif de ne plus consommer d'eau potable pour l'arrosage des deux stades. Il consiste à capter l'eau de ruissellement, donc de l'eau de surface, et non à pomper dans les nappes phréatiques. Pour éviter l'évaporation, les réserves à ciel ouvert sont équipées de couvertures flottantes. Le projet a été validé par la police de l'eau du département de l'Indre. D'un montant de 509 000 €, il est subventionné à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Un réseau d'eaux pluviales est déjà présent sur le site des « Marais », alimenté principalement par le ruissellement des eaux sur les surfaces imper-

méables : chaussées, parkings et toitures des bâtiments présents sur le secteur. Le réseau a été modifié afin d'alimenter deux bassins de 1 490 m<sup>3</sup> chacun, situés le long de la voie verte à proximité des stades. Les eaux récupérées sont ensuite filtrées avant de servir pour l'arrosage.

Les eaux de rejets du centre aquatique ont pour origine le nettoyage très régulier des jacuzzis, le lavage des filtres

et la vidange annuelle. Ces eaux sont stockées dans un premier temps sur site, dans la fosse de plongée de l'ancienne piscine. Après déchloration par mise à l'air libre, les eaux étaient auparavant rejetées vers le milieu naturel. Un réseau a été créé afin qu'elles soient désormais dirigées vers les bassins.

Avec des eaux de pluie récupérées principalement en hiver et au printemps et par l'activité quotidienne du centre aquatique, l'arrosage des stades sera possible même en période de restriction des usages de l'eau. Cet arrosage sera cependant responsable et raisonné, notamment en période de sécheresse.

